

Réf: Dossier 195647

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ACADEMIE DE L'EXCELLENCE DE COTE D'IVOIRE » en abrégé « ADEXCI »

Siège Abidjan, Brofodoumé, ANYAMA BROFODOUME
Quartier BETEKANH 2ème EXTENSION, NON LOIN DU
DOMAINE SALVADOR, Lot 688, 690, 691, 692, 693, Ilot 75

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07/03/2023, et enregistrés au CEPICI le 03/04/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ACADEMIE DE L'EXCELLENCE DE COTE D'IVOIRE » en abrégé « ADEXCI »

Objet : - Construction, création et gestion d'établissements d'enseignement (du préscolaire au supérieur) ;

- Edition d'ouvrages ;
- Librairie ;
- Formations ;
- Services divers.

Et généralement, toutes opérations techniques, commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous autres objets similaires ou connexes et susceptibles d'en faciliter l'extension et le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Brofodoumé, ANYAMA BROFODOUME Quartier BETEKANH 2ème EXTENSION, NON LOIN DU DOMAINE SALVADOR, Lot 688, 690, 691, 692, 693, Ilot 75

Dirigeant(s) M KOFFI KOUADIO TOUSSAINT (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-02719 du 08/06/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°35729/GTCA/RC/2023 du 08/06/2023

